

DOCUMENTS IMPORTANTS

LORS D'UNE LOCATION

à fournir ou signer par le locataire

à fournir ou signer par le propriétaire

Preuve de garantie locative  
Somme d'argent au cas où je fais des dégâts dans le logement

Contrat de bail et ses annexes  
Fixe les droits et obligations de chacun

Certificat PEB  
Indique la performance énergétique du logement

Preuve de l'assurance incendie  
Garantit la réparation des dégâts d'incendie et rembourse mes affaires détruites

État des lieux avec photos  
Décrit l'état du logement et de ses équipements avant l'emménagement

Relevé des index  
Est important pour calculer au mieux la consommation d'eau, de gaz et d'électricité

Le bail, les annexes et l'état des lieux doivent être enregistrés par le propriétaire.

Factures d'entretien  
Prouve que j'ai fait faire l'entretien de la chaudière tous les ans

Règlement d'ordre intérieur  
Informe des règles à respecter dans l'immeuble

Si je dois écrire un courrier au propriétaire, il existe des modèles. Je consulte les liens internet à la fin du guide.

## AIDES FINANCIÈRES

### Logement

- Avance du premier mois de loyer



Le CPAS peut m'avancer le premier mois de loyer et je rembourse petit à petit.  
-> je contacte le CPAS

- Aide à la constitution de la garantie locative



-> je contacte la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS)  
-> je contacte le CPAS

- Allocation de déménagement et de loyer (ADeL) de la Wallonie



Si je suis sans-abri ou que je quitte un logement insalubre, surpeuplé ou inadapté à un handicap et que je m'installe dans un logement correct.  
-> je tape « formulaire ADeL » sur internet

- Prime à l'installation

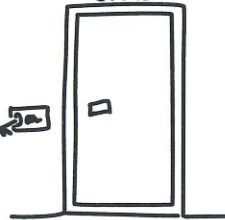


Si je suis sans-abri et que j'ai trouvé un logement.  
-> je contacte le CPAS

Je n'hésite pas à me renseigner au CPAS.



CPAS



### Énergie

- Service énergie du CPAS



Le CPAS peut m'aider à comprendre mes factures, obtenir un plan de paiement, un compteur à budget, etc.  
-> je contacte le CPAS

- Tarif social énergie



Selon mes revenus, je peux demander un tarif social : je paierai moins cher mon gaz et mon électricité.

-> je demande une attestation de revenus et je la transmets à mon fournisseur d'énergie  
-> je visite [www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)

- Primes pour la rénovation



Je peux demander des primes pour faire de petits travaux pour réduire ma consommation d'énergie (remplacer un châssis, isoler, installer un poêle etc.).

-> je contacte le CPAS ou les Guichets de l'Énergie